

Communiqué de presse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 17 JUIN 2021

Paris, 17 juin 2021, 18:00

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de AdUX s'est tenue ce jour.

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration, notamment :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020 ;
- les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux ainsi que la politique de rémunération qui leur est applicable, figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté dans le rapport annuel 2020 ;
- la transformation de AdUX en Société européenne (SE).

Les résultats complets des votes ainsi que les présentations faites aux actionnaires sont disponibles sur le site internet du groupe www.adux.com, section Investisseurs, rubrique Assemblée Générale.

À PROPOS DE ADUX

Pionnier du secteur, ADUX est un spécialiste européen de la publicité digitale et de l'expérience utilisateur.

Présente dans 6 pays européens, la société ADUX a réalisé un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros en 2020.

La société est cotée à Paris (Euronext - compartiment C) et Amsterdam (Euronext) et détient le label « Entreprise Innovante ».

Ce label offre, pour une durée de 3 ans, la possibilité pour les Fonds Communs de Placement pour l'Innovation (FCPI) d'investir dans le capital d'ADUX, et pour leurs souscripteurs de bénéficier des avantages fiscaux correspondants.

Code ISIN : FR 0012821890 / LEI : 969500IIE66C3CFB1K57 / Mnémo : ADUX

Plus d'informations sur : www.adux.com

Suivez-nous sur Twitter : @ADUX_France

LinkedIn : https://www.linkedin.com/company/adux_fr